

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE RETRAÇANT LES
INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES
DU BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA VILLE DE
SELESTAT CONFORMEMENT A L'ARTICLE
2313-1 DU CGCT

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur (=le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget de la Ville comporte le budget principal et cinq budgets annexes (Stanzmatten, Piscine des Remparts, Forêts, Eau, Cimetière)

Suite au vote de la loi NOTRe (n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), l'article 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette synthèse, ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, doivent être mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.

Le présent document a vocation à répondre à cette nouvelle obligation.

Table des matières

Préambule	1
I. Vue générale du Budget Primitif de la Ville 2017	2
a. Une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour faire face à la baisse des recettes	2
▶ Les dépenses réelles de fonctionnement	2
▶ Les recettes réelles de fonctionnement	4
b. Une situation financière préservée.....	6
c. Une marge nette d'investissement importante.....	8
d. La poursuite d'une politique d'investissement soutenue.....	8
e. Un niveau d'endettement maîtrisé et adapté à la Ville	10
f. Tableau récapitulatif budget principal 2017	12
II. Les Budgets Annexes.....	13
a. PISCINE DES REMPARTS	13
b. BUDGET ANNEXE TANZMATTEN	15
c. BUDGET ANNEXE « FORÊTS ».....	16
d. BUDGET ANNEXE « EAU »	17
e. BUDGET ANNEXE « CIMETIERE ».....	18
ANNEXES.....	19
▶ Liste des subventions votées dans le cadre du Budget 2017 :	20
▶ Etat détaillé des propositions d'investissement 2017 :.....	22
▶ Ratios financiers officiels (maquette budgétaire M14):.....	25

Préambule

Dans la continuité des exercices 2015 et 2016, le budget 2017 s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile pour les collectivités locales avec une baisse sans précédent des dotations de l'Etat et une conjoncture économique qui reste empruntée. A cela s'ajoute depuis plusieurs exercices, une montée en charge de la péréquation avec un coût non négligeable pour la ville. Face à ce contexte et conformément aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2016, le Budget 2017 se veut volontariste et s'inscrit dans la stratégie financière décidée en 2014 avec des engagements forts en termes de gestion et de maîtrise de la pression fiscale.

Ces engagements sont tenus pour 2017, comme en témoigne l'amélioration des ratios d'épargne et de solvabilité de la Ville obtenue avec une baisse des taux d'imposition de la fiscalité directe locale de -1,5 %.

Afin d'être en mesure d'absorber la baisse massive des dotations sur la durée, la Ville a fait le choix de la responsabilité en agissant sur ses dépenses de fonctionnement. Aucune fuite en avant, des engagements tenus, mais également une politique d'investissement ambitieuse pour le développement et l'attractivité de Sélestat avec un montant de dépenses d'équipement important.

Sur la base d'objectifs de gestion clairs et transparents, le Budget 2017 est la traduction des fils conducteurs de l'action municipale présentés lors des orientations budgétaires :

- Le maintien d'un service public de qualité rendu aux Sélestadiens ;

- L'attractivité et le rayonnement de la Ville avec notamment la poursuite des investissements structurants pour l'avenir de la Ville. C'est l'essence même des projets menés par la municipalité. Cela se traduira en 2017 par la poursuite des travaux d'envergure comme la requalification du centre-ville, le chantier de la nouvelle bibliothèque humaniste ou encore le lancement de la phase opérationnelle de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le centre-ville avec des enjeux sociaux et patrimoniaux importants. Mais cela se traduira également par une accélération des inscriptions budgétaires allouées à des opérations d'aménagement stratégiques comme le réaménagement du quartier Gare, avec un objectif de travaux de 2,9 Millions d'euros d'ici 2020. Dans la même lignée, après les travaux d'urgence entrepris en 2016, de nouveaux crédits seront également consacrés aux Eglises afin d'entamer une nouvelle tranche de travaux pour un montant de 2 M€ jusqu'en 2020.

I. Vue générale du Budget Primitif de la Ville 2017

- a. Une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour faire face à la baisse des recettes

► *Les dépenses réelles de fonctionnement*

Les dépenses réelles de fonctionnement, hors chapitre pour dépenses imprévues, s'élèvent à 20 556 K€ en 2017 contre 20 501 K€ en 2016, soit + 54 K€ (+ 0,3 % après une baisse de 3,7 % au BP 2016). Cette évolution provient d'une forte progression des dépenses exceptionnelles (+426 K€), elle-même liée à l'inscription d'un montant de 380 K€ pour la prise en charge d'une indemnité de résiliation anticipée d'un bail emphytéotique conclu avec l'Action Immobilière de Sélestat pour un ensemble immobilier situé Avenue du Docteur Houllion (un montant de 1 280 K€ est attendu en recettes sur cette opération).

Sans cette inscription au caractère exceptionnel, nous assisterions à une diminution sensible des dépenses réelles de fonctionnement. Aussi, les dépenses de gestion sont très clairement orientées à la baisse avec une évolution de - 2 % par rapport au Budget 2016, soit une baisse conséquente de 398 K€.

Les charges à caractère général qui représentent 22,2 % des dépenses réelles de fonctionnement, diminuent de 3,8 %, soit un montant de - 182 K€.

Les dépenses de personnel diminuent quant à elle de - 2,7 % de budget à budget, soit une évolution de - 308 K€. Elles atteignent un montant de 11 145 K€ et représentent 54,2 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres charges de gestion courante connaissent également une baisse de - 1 % (-34 K€). Si le montant des subventions aux associations est globalement préservé, on constate la fin de la participation versée à la CCS pour le financement du SHKT (-105 K€). A contrario, les subventions d'équilibre aux budgets annexes progressent de 4,2 % de budget à budget, soit + 52 K€, après une baisse de 4,3 % entre le budget 2015 et le budget 2016 (-56 K€).

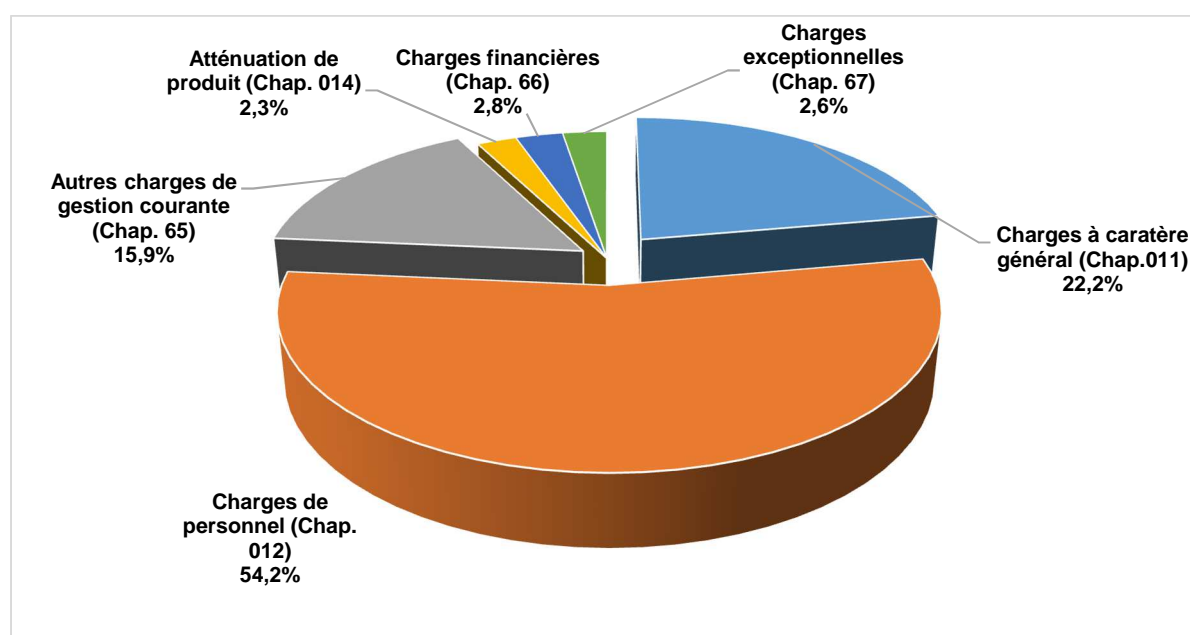
Au niveau des dépenses de gestion, seules les dépenses relatives au FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) et aux différents reversements de fiscalités progressent avec une évolution de + 36,1 %, soit + 126 K€. Ces dépenses qui peuvent s'analyser comme des moindres recettes représentent 2,3 % des dépenses réelles de fonctionnement au budget primitif 2017.

Enfin, les charges financières progressent de + 4,8 % (soit + 26 K€), après une baisse de 4,4 % entre le Budget 2015 et le budget 2016. Elles s'établissent à 567 K€ et représentent 2,8 % des dépenses réelles de fonctionnement. Leur évolution est due à l'inscription des frais financiers attenants aux frais de portage refacturés par l'établissement public foncier. Les intérêts de la dette sont orientés une nouvelle fois à la baisse grâce au désendettement de la Ville et au contexte de taux favorable sur l'encours de la dette à taux variables (-53 K€).

Récapitulatif des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre budgétaire- BP 2017

■ Dépenses de fonctionnement (K€)	BP	BP	Evolution BP 2017/BP 2016	Structure BP 2017
	2 016	2 017		
► Charges à caractère général (Chap.011)	4 748	4 566	-3,8%	22,2%
- Achat de matières et fournitures	1 442	1 379	-4,4%	6,7%
- Services et prestations extérieures	1 400	1 314	-6,1%	6,4%
- Entretien et réparation	521	511	-2,0%	2,5%
- Assurance et maintenance	335	345	2,9%	1,7%
- Locations	791	741	-6,3%	3,6%
- Autres charges à caractère général	258	275	6,6%	1,3%
► Charges de personnel (Chap. 012)	11 453	11 145	-2,7%	54,2%
► Autres charges de gestion courante (Chap. 65)	3 305	3 271	-1,0%	15,9%
- Indemnité des élus + Cotisations + formations	263	269	2,3%	1,3%
- Contributions aux organismes de regroupement	71	104	46,2%	0,5%
- Participation CCAS et caisse des écoles	508	513	1,0%	2,5%
- Subventions versées aux associations	1 072	1 051	-2,0%	5,1%
- Participation aux Budgets Annexes (Tanz+ Pisc)	1 262	1 314	4,2%	6,4%
- Autres charges de gestion (dont participation CCS- SHKT)	128	19	-85,4%	0,1%
► Atténuation de produit (Chap. 014)	350	476	36,1%	2,3%
► Charges financières (Chap. 66)	541	567	4,8%	2,8%
► Charges exceptionnelles (Chap. 67)	104	530	408,5%	2,6%
Dépenses de gestion	19 856	19 458	-2,0%	94,7%
Dépenses réelles de fonctionnement	20 501	20 556	0,3%	100,0%

Distribution des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre budgétaire - BP 2017



► *Les recettes réelles de fonctionnement*

Le total des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 24 764 K€ (y compris le produit de cessions). Il progresse donc de 3,1 % (+ 735 K€) par rapport au budget primitif 2016 (DM et notifications non comprises). Cette évolution est néanmoins à relativiser car elle provient d'une forte progression des recettes exceptionnelles. En effet, 1 280 K€ sont attendus dans le cadre de la conclusion d'un bail emphytéotique avec le groupe Domial pour un ensemble immobilier situé avenue du Docteur Houllion. Aussi, les recettes de gestion, qui correspondent aux recettes courantes et récurrentes de la collectivité, connaissent une évolution défavorable (- 0,4 % ; - 88 K€), pour s'établir à 23 148 K€. Hors recettes attendues pour Sélest'Art (70 K€), la baisse s'établirait à 158 K€.

Le chapitre Dotations et Participations (18,6 % des recettes réelles de fonctionnement) diminue de - 8,4 %, soit un manque à gagner de budget à budget de 422 K€. Cette baisse est par ailleurs amoindrie par l'inscription des participations attendues pour l'organisation de la biennale d'Art Contemporain de Sélestat (70 K€).

Le chapitre impôts et taxes progresse de 237 K€ pour atteindre 16 397 K€, soit 66,2 % des recettes réelles de fonctionnement. Cette prévision basée sur les notifications fiscales du mois de mars 2016 intègre une baisse des taux d'imposition de la fiscalité directe locale de -1,5 %.

Les nouveaux taux d'impositions qui seront applicables à SELESTAT en 2017

Taxe	2017		Taux Moyen de la strate
	2016	Baisse - 1,5 %	
TH	20,41%	20,10%	20,52%
évol	0,00%	-1,50%	
TFB	12,53%	12,34%	18,66%
évol	0,00%	-1,50%	
TFNB	47,29%	46,58%	53,89%
évol	0,00%	-1,50%	
CFE	17,92%	17,65%	22,16%
évol	0,00%	-1,50%	

Les produits des services progressent de + 2 % pour atteindre 1 340 K€ (+ 26 K€). Les autres produits de gestion courante sont évalués à 713 K€ et évoluent de + 43 K€.

Les recettes exceptionnelles progressent de 825 K€ en raison de la perception d'une indemnité liée à la signature d'un nouveau bail à réhabilitation avec le groupe Domial pour

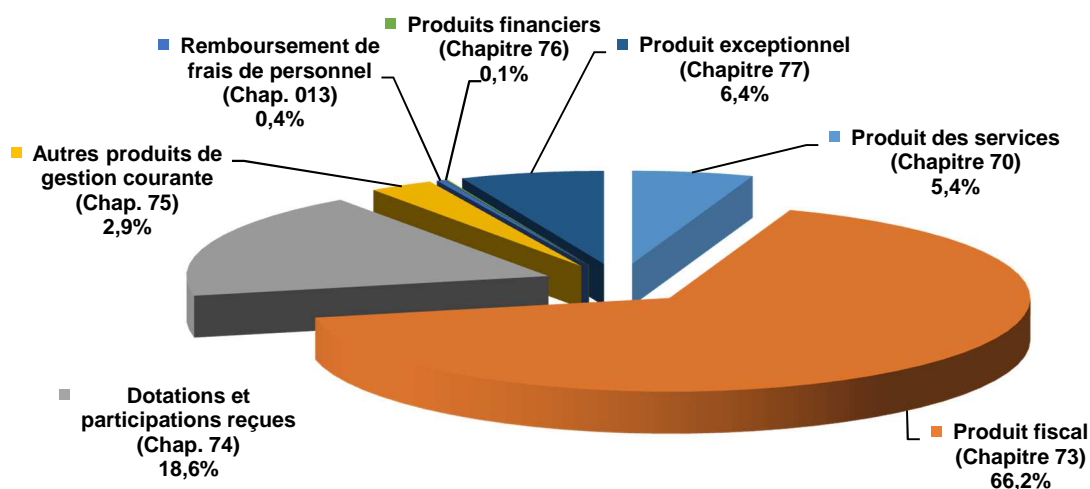
l'ensemble immobilier situé avenue du Docteur Houllion (+ 1 280 K€). A contrario, les prévisions d'aliénations seront de 300 K€ pour 2017 contre 750 K€ en 2016¹.

Récapitulatif recettes réelles de fonctionnement par chapitre budgétaire- BP 2017

■ Recettes de fonctionnement (K€)	BP 2016	BP 2017	Evolution BP 2017/BP 2016	Structure BP 2017
► Produit fiscal (Chapitre 73)	16 160	16 397	1,5%	66,2%
- Produit fiscal 4 taxes	11 554	11 681	1,1%	47,2%
- Produit de la CVAE	1 290	1 330	3,1%	5,4%
- Produit TASCOM	785	885	12,7%	3,6%
- Produit Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité	425	390	-8,2%	1,6%
- Produit des droits de mutation	420	420	0,0%	1,7%
- Produit Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	175	170	-2,9%	0,7%
- FNGIR	1 461	1 461	0,0%	5,9%
- Autre produit fiscal	50	60	20,0%	0,2%
► Dotations et participations reçues (Chap. 74)	5 033	4 611	-8,4%	18,6%
- Dotation forfaitaire	3 418	3 046	-10,9%	12,3%
- Dotation de Solidarité Rurale	139	139	0,0%	0,6%
- Dotation de Solidarité Urbaine	169	152	-10,1%	0,6%
- Participations reçues	72	121	69,2%	0,5%
- Compensation fiscales dont DC RTP	1 179	1 071	-9,2%	4,3%
- Autres (Dont 97,8 K€ Biennale en 2015)	56	82	45,9%	0,3%
► Produit des services (Chapitre 70)	1 315	1 341	2,0%	5,4%
- Concession cimetière	44	44	0,0%	0,2%
- Droits de place, stationnement, Redv. Occ. Domaine. Pub	487	483	-0,8%	2,0%
- Travaux	11	11	-3,6%	0,0%
- Redevances à caractère culturel (Dont Corso)	73	70	-3,4%	0,3%
- Mise à disposition de personnel (BA, CCAS, CCS)	377	406	7,6%	1,6%
- Remboursement de frais (BA; CCAS...)	147	154	4,5%	0,6%
- Autre produit des services	175	173	-1,5%	0,7%
► Autres produits de gestion courante (Chap. 75)	670	713	6,4%	2,9%
- Locations immobilières (Dont location Commissariat)	655	704	7,5%	2,8%
- Autres	15	9	-40,7%	0,0%
► Remboursement de frais de personnel (Chap. 013)	59	87	47,4%	0,4%
► Produits financiers (Chapitre 76)	28	26	-8,3%	0,1%
<i>Evol.</i>				
► Produit exceptionnel (Chapitre 77)	766	1 591	107,8%	6,4%
- Produit de cession	750	300	-60,0%	1,2%
- Autres	16	1 291	8227,1%	5,2%
Recettes de gestion	23 236	23 148	-0,4%	93,5%
Recettes réelles de fonctionnement	24 029	24 764	3,1%	100,0%

¹ Pour mémoire, le produit des cessions est retracé lors du vote du Budget en section d'investissement (chapitre 024) et fait l'objet d'une exécution en section de fonctionnement (chapitre 77). Pour des raisons de cohérence dans le temps en termes d'analyse, ce produit est intégré artificiellement aux recettes exceptionnelles lors de la présentation des chiffres d'épargne lors du DOB et du vote du Budget.

Distribution des recettes réelles de fonctionnement par chapitre budgétaire - BP 2017



b. Une situation financière préservée

La capacité de la Ville à s'adapter à son environnement a permis, depuis de nombreuses années, de préserver des finances saines. Le Budget 2017 s'inscrit dans cette continuité en affichant de solides fondamentaux de gestion.

Evolution des principaux ratios de solvabilité entre le BP 2016 et le BP 2017

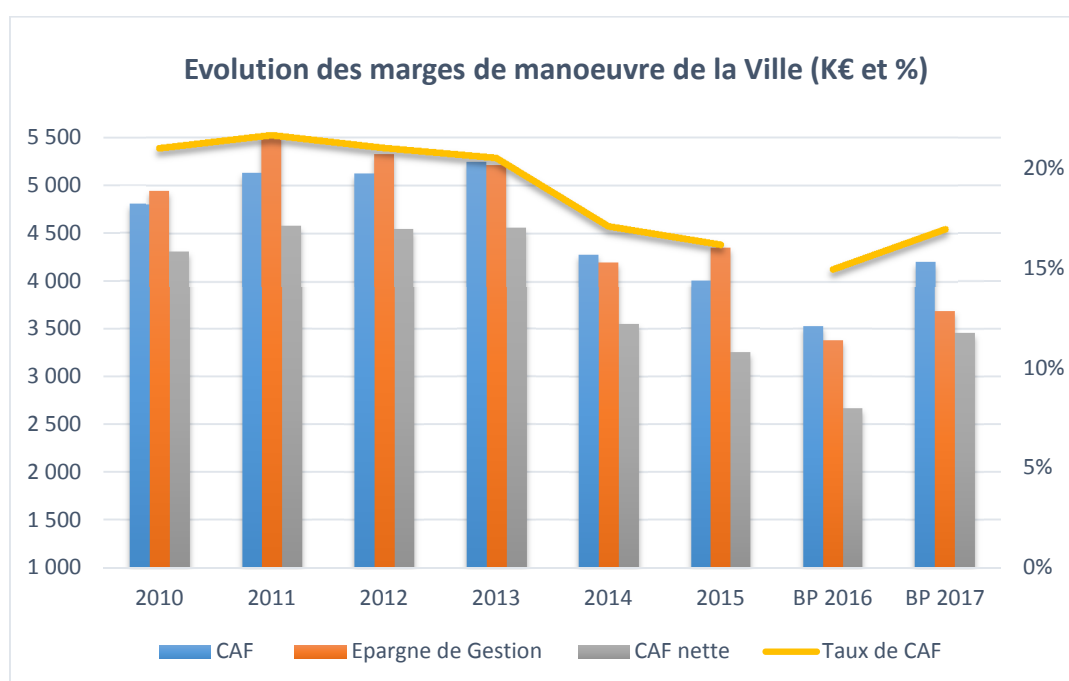
	BP 2016	BP 2017	Ecart BP à BP	Evolution BP à BP
Recettes de gestion	23 236	23 148	-88	-0,4%
Dépenses de Gestion	19 856	19 458	-398	-2,0%
► Epargne de gestion	3 379	3 689	310	9,2%
Résultat financier	-513	-541	-28	5,5%
Résultat exceptionnel (avec produit des cessions)	661	1 060	399	60,4%
► CAF	3 528	4 208	681	19,3%
CAF Courante	2 866	3 148	282	9,8%
CAF Nette du remboursement des emprunts	2 668	3 348	681	25,5%
► Taux de CAF	15%	17%	2%	12,0%
Encours de dette (01-01) / RRF (avec produit des cessions)	61%	56%	-	-8,2%
Encours de dette (01-01) / Habitant	742 €	705 €	-37 €	-5,0%
► Capacité de désendettement	4,3	3,4	-0,9	-

Aussi, les différents mouvements exposés précédemment conduisent à une amélioration du cycle de gestion avec une baisse des dépenses plus importante que la baisse des recettes de budget à budget. Aussi, l'épargne de gestion progresse de 9,2 % par rapport au Budget 2016 pour s'établir à 3 689 K€ (+ 310 K€). La progression est encore plus importante que prévue aux OB suite au bouclage définitif des chiffres du budget 2017 et du transfert sous le chapitre 67 de la subvention d'équilibre versée dans le cadre de la concession d'aménagement OPAH (intègre donc le résultat exceptionnel).

La CAF évolue de manière encore plus favorable avec une progression de + 19,3 %, soit + 681 K€, pour s'établir à 4 208 K€. Cette évolution est cependant à nuancer car elle prend en compte les recettes liées aux aliénations, estimées à 300 K€ pour 2016 (750 K€ en 2015 hors montage zone sud) et l'indemnité attendue liée au bail emphytéotique de l'ensemble immobilier Avenue Houllion (1 280 K€).

Néanmoins, l'analyse de la CAF courante, c'est-à-dire hors résultat exceptionnel, montre également une évolution favorable avec une progression de 282 K€, soit + 9,8%. Le taux de CAF s'établit à 17 % contre 15 % au BP 2016 et 12 % au BP 2015. La Capacité de désendettement est de 3,4 ans, contre 4,3 ans au BP 2016 et 5,3 ans au BP 2015.

La capacité de désendettement² de la Ville s'établit à 3,4 ans au Budget Primitif 2017 (4,5 ans hors résultat exceptionnel). Les niveaux d'épargne sont bons et progressent par rapport au Budget Primitif 2016 (+ 9,2 % pour l'épargne de gestion qui atteint 3 689 K€). Le taux de Capacité d'Autofinancement (CAF) qui exprime la part des recettes de fonctionnement disponible pour financer les investissements s'établit à 17 %.



² Ratio d'analyse financière qui permet d'apprécier si l'endettement de la Ville est adapté à ses capacités financières. Exprimé en nombre d'années, il correspond au temps (théorique) nécessaire pour rembourser intégralement le capital de la dette, en y consacrant la totalité de son épargne brute (CAF).

c. Une marge nette d'investissement importante

Au vu de ces éléments, la marge de financement prévisionnelle demeure importante et se détermine comme suit :

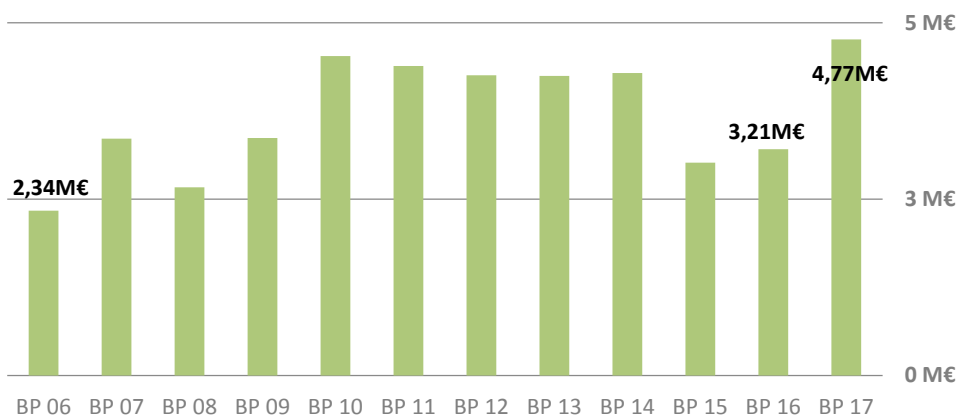
▪ Epargne Brute (CAF)	4 208 K€
▪ Remboursement en capital des Emprunts	- 750 K€
▪ Emprunts (BP 2017)	+ 1 000 K€
▪ Autres recettes d'investissement (FTVA,etc). d'équipement)	+ 1 607 K€ (hors subvention

Marge nette de financement : 6 065 K€

Sur ce montant disponible, il sera proposé d'inscrire 250 K€ en réserve pour dépenses imprévues (270 K€ au BP 2016). Aussi, 5 815 K€ sont disponibles pour financer les investissements inscrits au budget 2017.

Hors emprunts et prévision d'aliénations, la marge nette de financement progresse aussi entre 2016 et 2017, passant de 3,21 M€ à 4,77 M€ grâce à la progression de l'épargne de gestion et des recettes exceptionnelles.

Evolution de la Marge de financement hors emprunts et

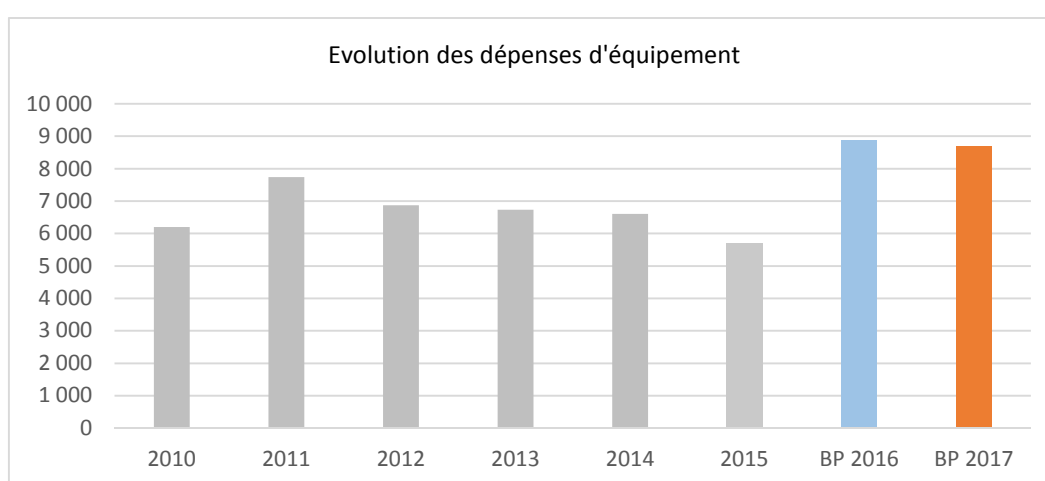


d. La poursuite d'une politique d'investissement soutenue

Ces bons résultats permettent à la Ville de maintenir une politique d'investissement soutenue pour l'attractivité et le rayonnement du territoire. Aussi l'enveloppe consacrée lors du BP 2017 aux investissements nouveaux et à la poursuite des grands projets engagés atteint 8,675 K€ (8 860 K€ au BP 2016), avec un montant attendu de subvention de 2 860 K€.

Si certaines collectivités font le choix de baisser drastiquement leurs dépenses d'investissement, la Ville se veut volontariste en la matière et continuera à s'engager dans l'avenir. Cela représente ainsi un montant de 440 € par habitant, alors que la moyenne constatée au niveau national pour les communes de la même strate démographique était de 266 € par habitant en 2015 (communes de plus de 10 000 hbts appartenant à un groupement fiscalisé 4 taxes). Il en va également du soutien de la Ville apporté à l'économie locale.

Au total, ce montant est financé à hauteur de 55 % sur ressources propres et 33 % proviennent de subventions et participations à percevoir, témoignant de la qualité et de l'aspect fédérateur des projets mis en œuvre. Enfin et seulement 12 % sont financés par emprunt.



L'enveloppe d'équipement 2017 comprendra notamment les projets suivants (non exhaustif):

- **Urbanisme, voirie et environnement : 2 327 K€, dont :**
 - 620 K€ alloués aux opérations liées à la requalification du centre-ville (réaménagement place Gambetta, rue du sel, parvis NBHS, parvis Saint-Quirin); 500 K€ inscrits en recettes pour cette opération ;
 - 370 K€ (+ 110 K€ en fonctionnement) pour le lancement de la phase opérationnelle de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et la mise en œuvre de la nouvelle politique patrimoniale;
 - 520 K€ prévus pour le réaménagement du quartier gare;
- **Culture, patrimoine et animation : 4 893 K€, dont :**
 - 4 200 K€ pour la Nouvelle Bibliothèque Humaniste (recettes en contrepartie à hauteur de 2 000 K€) et 100 K€ dédiés à la restauration d'œuvres et de livres en vue de l'ouverture de la NBHS ;

- 280 K€ pour les travaux à la Chapelle Saint-Quirin;
- 160 K€ consacrés aux églises;
- **Education, jeunesse et sport : 785 K€, dont :**
 - 150 K€ d'acquisitions et de travaux pour les écoles;
 - 255 K€ affectés à des travaux au Gymnase Dorlan;
 - 125 K€ relatif à l'acquisition du Gymnase de l'ESPE ;
- **Service public et sécurité : 670 K€, dont :**
 - 170 K€ destinés à la réfection de modulaires et à la création d'une base de vie aux Ateliers Municipaux ;
 - 100 K€ de travaux à la salle Sainte-Barbe ;
 - 197 K€ d'équipements divers pour l'amélioration et à la modernisation des moyens des services municipaux (informatisation, véhicules, outillage) ;

e. Un niveau d'endettement maîtrisé et adapté à la Ville

L'endettement par habitant est de 705 € en ce début d'année 2017 alors que l'endettement moyen par habitant pour les communes de plus de 10 000 hbts appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes) était de 1 070 € à la fin de l'exercice 2015³. Il s'agit d'un témoin de plus permettant d'apprécier un endettement maîtrisé et adapté aux capacités financières de la Ville.

La structure de la dette fait apparaître 6 lignes d'emprunts avec une répartition équilibrée entre un encours de dette sécurisé à taux fixe (64,2 % de l'encours total) et une dette à taux variable (18,5% de l'encours total) permettant à la ville de profiter de taux de marchés historiquement bas (Taux à 0 % actuellement).

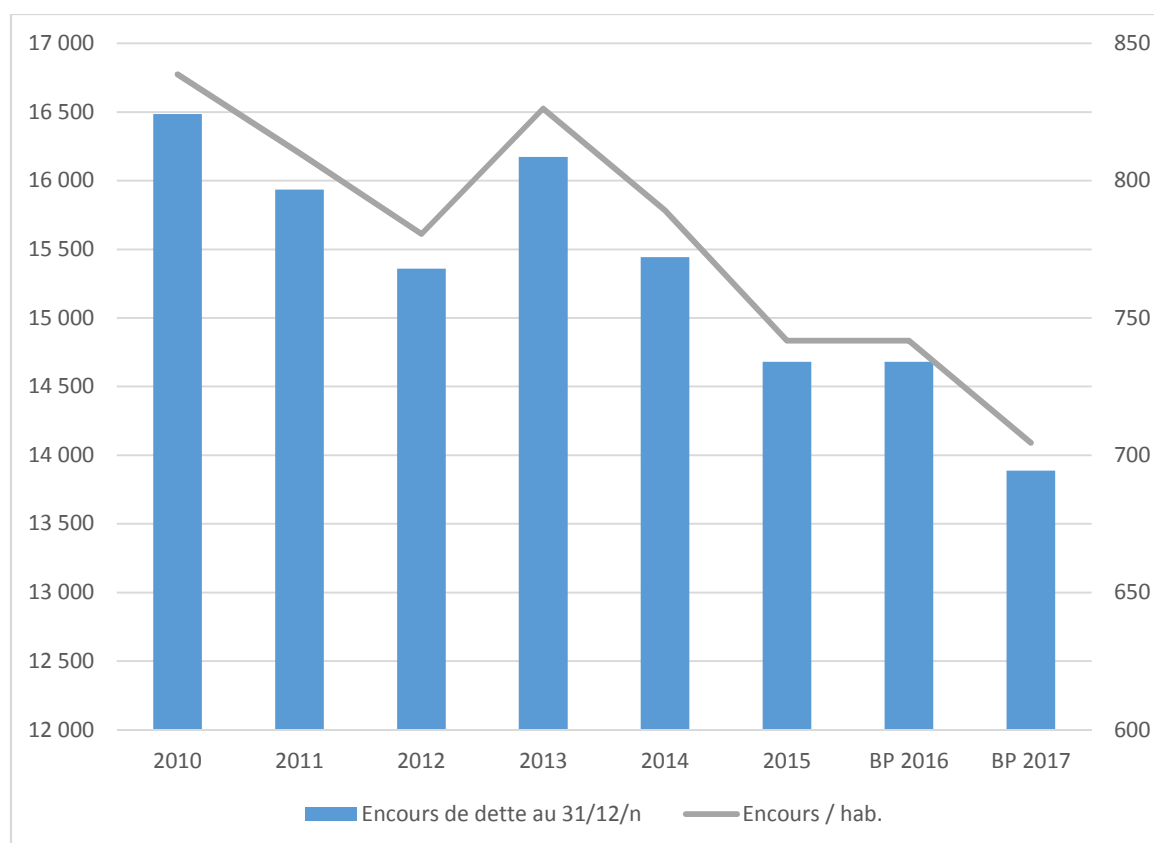
Enfin, la dette comporte un emprunt dit structuré, représentant 17,3 % de l'encours. Le taux de ce prêt qui avait été cristallisé à 4,37% pour les échéances 2011, 2012 et 2013, est depuis 2014 celui prévu au contrat, soit un taux de 3,55 %. Les anticipations de marché actuelles sont favorables à la Ville et écartent pour l'instant, tout risque d'activation de la formule structurée. Pour rappel, s'agissant d'un produit de pente, le risque de taux se concrétise lorsque l'écart entre les taux longs (CMS 30 ans) et les taux courts (CMS 1 an) est

³ Source : l'ensemble des données nationales fournies dans ce rapport de présentation proviennent du rapport de l'Observatoire des Finances Locales intitulé "Les finances des collectivités locales 2016"-septembre 2016.

égal ou inférieur à 0,30 points de % (30 points de base). Or, cet écart oscille depuis 2014 entre 1 et 1,50 points de % (100 et 150 points de base). A titre d'information la cotation de marché du 09 janvier 2017 faisait ressortir le CMS 30 ans à 1,257 et le CMS 1 an à - 0,308.

Stock au 1 janvier 2017	Taux Fixes	Taux Variables	Taux Structurés	Total
Encours	8 921 K€	2 568 K€	2 400 K€	13 888 K€
Pourcentage de l'encours	64,2%	18,5%	17,3%	100%
Nombre d'emprunts	3	2	1	6
Taux Moyen	4,5	0,00	3,55	3,48

Evolution de l'encours de dette (K€) et de la dette par habitant (€)
entre le CA 2010 et le BP 2017



f. Tableau récapitulatif budget principal 2017

En K€	BP 2016	BP 2017	Ecart BP17-BP16	Evolution BP 17/ BP 16
■ Recettes de gestion (a)	23 236	23 148	-88	-0,4%
Chapitre 70 - Produits des services et du domaine	1 315	1 341	26	2,0%
Chapitre 73 - Impôts et taxes	16 160	16 397	237	1,5%
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations reçues	5 033	4 611	-422	-8,4%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	670	713	43	6,4%
Chapitre 013 - Atténuation de chapitre	59	87	28	47,4%
■ Dépenses de Gestion (b)	19 856	19 458	-398	-2,0%
Chapitre 011 - Charges à caractère général	4 748	4 566	-182	-3,8%
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	11 453	11 145	-308	-2,7%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	3 305	3 271	-34	-1,0%
Dont - Contributions d'équilibre aux budgets annexes	1 262	1 314	52	4,2%
Dont - Subventions de fonct. aux ass. & organismes	1 686	1 564	-122	-7,2%
Chapitre 014 - Atténuation de produits (dont FPIC)	350	476	126	36,1%
► Epargne de gestion (c) = (a)-(b)	3 379	3 689	310	9,2%
Chapitre 76 Produits financiers	28	26	-2	-8,3%
Chapitre 66 Charges Financières	541	567	26	4,8%
Dont Intérêt Intérêts des emprunts (i + Icne)	540	487	-53	-9,8%
(d) Résultat Financier	-513	-541	-28	5,5%
Chapitre 77 Produits exceptionnels	16	1 291	1 275	-
Chapitre 024 Prévission d'aliénations (exécuté au chapitre 77 au CA)	750	300	-450	-60,0%
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	104	530	426	408,5%
Dont Sub. exceptionnelles pour les associations	66	110	44	66,7%
(e) Résultat Exceptionnel	661	1 060	399	60,4%
► Capacité d'autofinancement (f) = (c)+(d)+(e)	3 528	4 208	681	19,3%
Capacité d'autofinancement courante (g) = (f)-(e)	2 866	3 148	282	9,8%
Recettes définitives d'investissement (h)	1 290	1 607	318	24,6%
. Dont FCTVA	700	1 000	300	42,9%
Dépenses d'Investissement Hors équipement (i)	860	751	-110	-12,7%
. Dont Remboursement en capital des emprunts	860	750	-110	-12,8%
Réserve (Inscription Budgétaire - dont subventions sportives- chapitre 022) (j)	270	250	-20	-7,4%
Financement propre disponible (k) = (f) + (h) -(i)- (j)	3 687	4 815	1 128	30,6%
► Emprunts prévus (non souscrits en 2016) (l)	1 500	1 000	-500	-33,3%
► Total financement disponible équipement (m) = (K)+(l)	5 187	5 815	628	12,1%
► Subventions attendues ou autres recettes sur projets d'investissements (n)	3 673	2 860	-813	-22,1%
► Total dépenses d'équipement (o) = (m)+ (n)	8 860	8 675	-185	-2,1%
Encours de dette au 1/1/n	14 681	13 888	-793	-5,4%
Endettement net	640	250	-390	-60,9%
Encours de dette au 31/12/n	15 321	14 138	-1 183	-7,7%
CAF Nette du remboursement des emprunts	2 668	3 458	791	29,6%
Taux de CAF	15%	17%	2%	13,5%
Encours de dette au 01-01 / RRF	61%	56%	-5%	-8,2%
Encours de dette au 01-01 / Habitant	742 €	705 €	-37 €	-5,0%
Capacité de désendettement	4,3	3,4	-0,9	-22,6%
Capacité de désendettement hors résultat exceptionnel	5,3	4,5	-0,9	-16,0%

II. Les Budgets Annexes

Le budget de la Ville comporte 5 budgets annexes. Cette partie de la note présente les orientations essentielles pour 2017 de ces budgets.

a. PISCINE DES REMPARTS

	RAPPEL B.P. 2016	BP 2017	
		Prévisions	Evol.
1. DEPENSES COURANTES			
<i>FRAIS DE PERSONNEL</i>	631 000 €	625 000 €	-1,0%
<i>FLUIDES (Eau, Gaz, Electricité)</i>	200 000 €	232 000 €	16,0%
<i>MAINTENANCE DE L'EQUIPEMENT (immobilier + mobilier)</i>	77 300 €	86 300 €	11,6%
<i>AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'EXPLOITATION</i>	101 910 €	90 380 €	-11,3%
▶ TOTAL DES DEPENSES COURANTES	1 010 210 €	1 033 680 €	2,3%
2. RECETTES COURANTES			
<i>RECETTES DES ENTREES & DES ACTIVITES</i>	392 000 €	364 000 €	-7,1%
<i>dont entrées public & scolaires</i>	285 000 €	262 000 €	-8,1%
<i>dont leçons natation, aquagym, bébés nageurs ...</i>	95 000 €	90 000 €	-5,3%
<i>dont sauna hammam</i>	12 000 €	12 000 €	0,0%
<i>AUTRES RECETTES</i>	28 950 €	42 280 €	46,0%
<i>redevance délégataire chaufferie, soirées à thème, recouv. Frais</i>			
▶ TOTAL DES RECETTES COURANTES	420 950 €	406 280 €	-3,5%
3. RESULTAT COURANT (2 - 1)	-589 260 €	-627 400 €	6,5%
4. DEPENSES D'EQUIPEMENT	15 000 €	14 470 €	-3,5%
<i>ACQ. DE MOBILIER ET DE MATERIELS D'EQUIPEMENT</i>	15 000 €	14 470 €	-3,5%
5. RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 200 €	1 500 €	-
<i>EMPRUNTS</i>	0 €	0 €	-
<i>AUTRES RECETTES (FcTva)</i>	1 200 €	1 500 €	-
6. RESERVE POUR DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	-
7. RESULTAT (3 - 4 + 5 - 6) = CONTRIBUTION D'EQUILIBRE DU BUD. PPAL	-603 060 €	-640 370 €	6,2%

Le budget global de l'équipement est de 1,061 M€. Hors écritures d'ordre, le budget s'élève à 1,048 M€ (1,025 M€ en 2016 et 1,048 M€ en 2015). Son financement est assuré à 39 % (408 K€) par des recettes propres et à 61 % (640 K€) par une contribution d'équilibre du budget principal. Les principales caractéristiques de ce budget sont présentées ci-après :

- **Volume des dépenses d'exploitation : 1 034 K€, + 2,3 % (Hors Dot.Aux.Amort.)**
 - dépenses de personnel : 625 K€, - 1 % (soit -6 K€) ;
 - fluides (eau, gaz, électricité) : 232 K€, +16 % (- 9,1 % en 2016) ;
- **Crédits d'équipement : 14 K€ (15 K€ en 2016) pour l'achat de matériel.**
- **Volume des recettes d'exploitation hors subvention d'équilibre : 406 K€, - 3,5 %**
 - entrées : 262 K€ (285 K€ en 2016); la prévision est callée sur les recettes de l'année écoulée. Celle-ci est en baisse malgré de bons chiffres de fréquentation (moins d'entrées payantes) ;
 - autres activités (leçons de natation, aquagym, bébés nageurs, sauna, hammam) : 102 K€ (107 K€ en 2016) ; la prévision s'appuie sur les recettes de l'année écoulée ;
 - Refacturation de 50 % du coût du responsable de la Piscine au Budget Principal au titre de ses missions effectuées pour le service des sports : 27 K€ (stable)
 - Recette redevance versée par délégataire chaufferie bois : + 12,5 K€ (nouvelle recette)
- **Contribution d'équilibre du budget principal : 640 K€, + 37 K€, +6,2 % (- 4,4% au Budget 2016)**

La subvention nécessaire pour équilibrer le budget de la piscine augmente sous l'effet conjugué de la progression des dépenses et de la baisse des recettes.

b. BUDGET ANNEXE TANZMATTEN

	RAPPEL	B.P. 2017	
	B.P. 2016	Prévisions	Evol.
1. DEPENSES COURANTES, amortiss de la dette compris			
<i>FRAIS DE PERSONNEL</i>	431 150 €	442 000 €	2,5%
<i>ACHATS DE SPECTACLES</i>	275 000 €	282 450 €	2,7%
<i>AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'EXPLOITATION</i>	373 980 €	371 130 €	-0,8%
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	1 080 130 €	1 095 580 €	1,4%
2. RECETTES COURANTES			
<i>RECETTES DES SPECTACLES</i>	225 000 €	235 000 €	4,4%
<i>LOCATIONS DE SALLES</i>	65 000 €	65 000 €	0,0%
<i>SUBVENTIONS</i>			
. du Conseil régional	5 000 €	5 500 €	
. du Conseil Départemental	78 000 €	78 000 €	0,0%
. d'autres partenaires (Etat, ACA ...)	8 500 €	10 100 €	18,8%
<i>AUTRES RECETTES</i>	52 700 €	46 600 €	-11,6%
TOTAL DES RECETTES COURANTES	434 200 €	440 200 €	1,4%
3. RESULTAT COURANT (2 - 1)	-645 930 €	-655 380 €	1,5%
4. DEPENSES D'EQUIPEMENT	12 980 €	18 630 €	43,5%
<i>ACQ. DE MOBILIER ET DE MATERIELS D'EQUIPEMENT</i>	12 980 €	18 630 €	
5. RECETTES D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	
<i>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</i>	0 €	0 €	
<i>EMPRUNTS</i>	0 €	0 €	
6. RESERVE POUR DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	
7. RESULTAT (3 - 4 + 5 - 6) = CONTRIBUTION D'EQUILIBRE DU BUD. PPAL	-658 910 €	-674 010 €	2,3%

Le budget 2017 de la structure s'établit à 1,133 M€. Hors écritures d'ordre, le budget total est de 1,114 M€ (1,093 M€ en 2016 et 1,124 M€ en 2015), dont 19 K€ de dépenses d'investissement. Son financement est assuré à 39,5 % (440 K€) par des recettes propres et à 60,5 % (674 K€) par une contribution d'équilibre du budget principal.

- **Volume des dépenses d'exploitation : 1 096 K€, + 1,4 %**
 - Les charges de fonctionnement progressent ;
 - On note une hausse des dépenses de personnel : 442 K€, soit une évolution de + 2,5 % (impact des réformes du législateur et retour d'un agent en congé parental et non remplacé en 2016)
 - Les achats de spectacles progressent de 2,7 % et s'établissent à 282 K€ contre 277 K€ en 2016 ;
 - Les autres charges d'exploitation baissent de 0,8 % après une baisse de 0,9 % en 2016 (gaz, nettoyage des locaux, frais de gardiennage, entretien des bâtiments) ;
- **Crédits d'équipement : 19 K€**
- **Volume des recettes hors subvention d'équilibre : 440 K€, +1,4 %**

Les recettes progressent de 1,4 %. Les entrées de spectacles sont inscrites en hausse de (+10 K€) et atteignent 235 K€. Le montant des recettes issues des locations est inscrit pour un montant identique à celui de 2016, soit 65 K€.

▪ **Contribution d'équilibre du budget principal : 674 K€ (+ 2,3 %)**

Après une diminution de 4,1 % au budget 2016, la contribution d'équilibre progresse de 2,3 % au BP 2017.

c. BUDGET ANNEXE « FORÊTS »

	RAPPEL B.P. 2016	B.P. 2017	
		Prévisions	Evol.
1. DEPENSES COURANTES, amortis de la dette compris			
<i>CONTRIBUTION AU SIVU FORESTIER</i>	241 430 €	263 300 €	9,1%
<i>AUTRES FRAIS DES SERVICES</i>	406 290 €	494 550 €	21,7%
<i>ANNUITES DES EMPRUNTS</i>	1 010 €	0 €	
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	648 730 €	757 850 €	16,8%
2. RECETTES COURANTES			
<i>PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE</i>			
. Produit des coupes de bois	530 800 €	638 700 €	20,3%
. Location des droits de chasses	104 690 €	104 600 €	-0,1%
. Autres	27 810 €	24 050 €	-13,5%
<i>SUBVENTIONS</i>			
. de l'Etat			
. autres			
<i>AUTRES RECETTES</i>	12 150 €	6 500 €	-46,5%
TOTAL DES RECETTES COURANTES	675 450 €	773 850 €	14,6%
3. RESULTAT COURANT (2 - 1)	26 720 €	16 000 €	-40,1%
4. DEPENSES D'EQUIPEMENT	20 000 €	16 000 €	-20,0%
- Frais d'Etudes	2 000 €	1 000 €	
- Travaux et équipements	18 000 €	15 000 €	
5. RECETTES D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	
<i>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</i>	0 €	0 €	
<i>EMPRUNTS</i>			
6. RESERVE POUR DEPENSES IMPREVUES	6 720 €	0 €	-100,0%
7. RESULTAT (3 - 4 + 5 - 6) = EXCEDENT DE FINANCEMENT	0,00 €	0,00 €	

Le volume total du budget « Forêts » s'établit à 790 K€. Hors écritures d'ordre, le budget total est de 774 K€ (675 K€ en 2016), dont 16 K€ de dépenses d'investissement. On note donc une progression sensible en 2017. En section de fonctionnement, la contribution versée au SIVU évolue de + 9,1 % en 2017 (- 16 % en 2016) et le reste des dépenses de + 21,7 %. Le produit des coupes de bois s'établit à 639 K€ (531 K€ en 2016). L'augmentation du budget provient donc d'un programme de coupe et de travaux prévu plus important et validé en Conseil Municipal.

Les ressources propres sont suffisantes pour équilibrer les dépenses. Les données retenues sont conformes à l'état prévisionnel des coupes et travaux forestiers pour 2017. Des crédits d'études et d'équipement sont inscrits en investissement à titre prévisionnel pour un montant de 16 K€. On note la fin du remboursement de la dette (intérêt et capital) sur ce budget.

d. BUDGET ANNEXE « EAU »

	RAPPEL B.P. 2016	B.P. 2017	
		Prévisions	Evol.
1. DEPENSES COURANTES, amortiss de la dette compris			
<i>DEPENSES COURANTES (*)</i>	69 500 €	74 000 €	6,5%
<i>ANNUITES DES EMPRUNTS</i>	30 500 €	31 000 €	1,6%
<i>(*) La prévision comprend notamment 55 K€ de reversement au Budget principal au titre des interventions des services municipaux.</i>			
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	100 000 €	105 000 €	5,0%
2. RECETTES COURANTES			
<i>SURTAXE SUR L'EAU</i>	250 000 €	250 000 €	0,0%
<i>Taux en vigueur : 0,2287€/m3 depuis le 1.1.97 ; baisse des volumes distribués</i>			
<i>RECETTES LIEES AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT POUR TIERS</i>	85 000 €	66 500 €	-21,8%
<i>Il s'agit de la facturation des travaux de réalisation de canalisations et branchements nouveaux</i>			
<i>AUTRES RECETTES</i>	18 500 €	18 500 €	0,0%
<i>(la prévision comprend 14 K€ de redevance pour frais de contrôle)</i>			
TOTAL DES RECETTES COURANTES	353 500 €	335 000 €	-5,2%
3. RESULTAT COURANT (2 - 1)	253 500 €	230 000 €	-9,3%
4. DEPENSES D'EQUIPEMENT	283 500 €	310 000 €	9,3%
<i>- Renouvellement et d'établissement de branchements et de canalisations</i>			
<i>- Aut. travaux (château eau; captage ober erlen)</i>			
5. RECETTES D'INVESTISSEMENT	30 000 €	80 000 €	166,7%
<i>SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS & RECOUVREMENTS</i>			
<i>Recouvrement TVA payée sur les investissements auprès de Véolia</i>			
<i>EMPRUNTS</i>	- €	- €	
6. RESERVE POUR DEPENSES IMPREVUES	- €	- €	
7. RESULTAT (3 - 4 + 5 - 6) = EQUILIBRE	- €	- €	

Le volume du budget de l'eau s'établit à 415 K€ hors dépenses d'ordre (383 K€ en 2016), exploitation et investissement confondus. Les propositions prennent notamment en compte :

▪ **En dépenses :**

Les investissements concernant la réalisation et le renouvellement de branchements et de canalisations pour 310 K€ (284 K€ en 2016). Cette enveloppe reste importante en 2017 pour tenir compte des interventions en centre-ville dans le cadre du projet de requalification des espaces publics.

L'annuité de la dette (intérêt + capital) reste stable (31 K€) ;

▪ **En recettes :**

Les recettes issues de la surtaxe sur l'eau sont inscrites à un montant identique à celui de 2016 (250K€). Aussi, aucune augmentation de cette surtaxe n'est prévue. La facturation des travaux pour tiers (branchements et canalisations) est évaluée à 67 K€ (85 K€ en 2016), la récupération auprès de Véolia de la TVA au titre des investissements à 80 K€ (30 K€ en 2016) et le versement par ce dernier de la participation aux frais de contrôle à 14K€.

e. BUDGET ANNEXE « CIMETIERE »

Le budget global 2017 s'établit à 32 K€. A noter l'inscription d'une provision de 3 K€ en investissement pour faire face à d'éventuelles dépenses d'équipements. Les données en fonctionnement restent relativement stables.

	RAPPEL B.P. 2016	B.P. 2017
1. DEPENSES COURANTES, amortisss de la dette compris		
<i>FRAIS FACTURES PAR LE BUDGET PRINCIPAL</i>	21 950 €	20 600 €
<i>Interventions du service parcs et jardins & quote-part de frais généraux</i>		
<i>AUTRES FRAIS DES SERVICES</i>	4 910 €	8 400 €
<i>ANNUITES DES EMPRUNTS</i>	0 €	0 €
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	26 860 €	29 000 €
2. RECETTES COURANTES		
<i>PRESTATIONS DE SERVICE</i>	33 000 €	32 000 €
<i>(Facturation des travaux d'inhumation et d'exhumation - cimetière & columbarium)</i>		
TOTAL DES RECETTES COURANTES	33 000 €	32 000 €
3. EPARGNE DISPONIBLE (2 - 1)	6 140 €	3 000 €
4. DEPENSES D'EQUIPEMENT	0 €	3 000 €
5. RECETTES D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €
6. RESERVE POUR DEPENSES IMPREVUES	3 140 €	0 €
7. RESULTAT (3 - 4 + 5 - 6) = EQUILIBRE	0 €	0 €

ANNEXES

► Liste des subventions votées dans le cadre du Budget 2017 :

Imputation	DESIGNATION DES BENEFICIAIRES & OBJET DE LA SUBVENTION	Nature juridique de l'organisme	MONTANT	
			Rappel B.P. 2016	B.P. 2017
INVESTISSEMENT				
3	CULTURE			
32401	Monuments Historiques-Patrimoine Culturel			
20422	- Subvention au Conseil Presbytéral de la Paroisse Protestante de Sélestat (Travaux au Foyer Martin BUCER)			16 000,00 €
20422	- Subvention au conseil de Fabrique de l'Eglise Notre Dame de la Paix (Travaux Instal. Chauffage)			10 000,00 €
4	SPORT ET JEUNESSE			
40009	Services communs			
20421	- Société de Gymnastique 1866 de Sélestat	Ass.	4 700,00 €	
7	LOGEMENT			
70009	Services communs			
20422	- Divers bénéficiaires	Divers	50 000,00 €	180 000,00 €
	Note : - Aides financières pour travaux patrimoniaux- politique patrimoniale			
20422	- Divers bénéficiaires	Divers	50 000,00 €	190 000,00 €
	Note : - Aides financières Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) réparties comme suit : 150 K€ pour les subventions complémentaires ANAH; 10 K€ pour les subventions propriétaires occupants non éligibles aux aides de l'ANAH; 30 K€ pour les subventions TEPCV;(DCM n°333 du 28/04/16)			
8	AMENAGEMENT & SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT			
81301	Services communs			
204181	- Smictom Alsace Centrale	Synd. mixte	6 000,00 €	0,00 €
	Note : - Contribution pour mise en souterrain de bornes d'apport de déchets au centre Ville			
82201	Services communs			
204182	- Réseau de transport d'électricité	S.A à Capitaux Publics	670 000,00 €	0,00 €
	Note : - Subvention enfouissement ligne électrique 63 000 Volts-ZI-Nord (DCM n° 235 du 30/07/2015)			
TOTAL SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			780 700,00 €	396 000,00 €
SUBVENTIONS ORDINAIRES (pour le fonctionnement de l'organisme- Chapitre Budgétaire 65)				
0	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES			
02509	Aides aux associations (non classées ailleurs)			
6574	- Oeuvres sociales du Personnel municipal de la Ville de Sélestat	Ass.	378 190,00 €	378 190,00 €
	. dont pour tickets de restauration : 163 590 € (163 590 € en 2015)			
	- Groupement des Associations patriotiques de Sélestat et environs / Sélestat	Ass.	1 300,00 €	1 300,00 €
	- Centre international d'initiation aux droits de l'Homme / Sélestat	Ass.	12 300,00 €	12 000,00 €
	- Ass. Culture et expression locale Limersheim, Radio Azur FM / Sélestat	Ass.	8 000,00 €	8 000,00 €
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION			
20009	Services communs			
6574	- Association des Parents d'élèves de l'Enseignement public (P.E.E.P.) / Sélestat	Ass.	100,00 €	10 000 €
25509	Classes de découvertes			
6574	- Diverses coopératives et organismes scolaires de Sélestat	Ass.	9 100,00 €	5 240,00 €
3	CULTURE			
31109	Autres activités musicales, lyriques & chorégraphiques			
6574	- Ecole de musique de Sélestat / Sélestat	Ass.	150 000,00 €	150 000,00 €
	- Société Harmonie 1990 / Sélestat	Ass.	8 000,00 €	8 000,00 €
	- Orchestre de chambre de Sélestat / Sélestat	Ass.	1 000,00 €	1 500,00 €
	- Chorale "A Cœur Joie" / Sélestat	Ass.	350,00 €	400,00 €
	- Amicale des Anciens Marins de Sélestat et environs / Sélestat	Ass.	310,00 €	0,00 €
	- Chœur Lyrique Alsace Centrale / Sélestat	Ass.	0,00 €	400,00 €
	- APEI Centre Alsace - ESAT l'Evasion / Chatenois	Ass.	5 000,00 €	5 000,00 €
	- Zone 51 / Sélestat	Ass.	203 450,00 €	198 350,00 €
31309	Activités théâtrales			
6574	- Théâtre du Vieux Rempart / Sélestat	Ass.	1 500,00 €	1 000,00 €
	- CCA Section théâtre alsacien / Sélestat	Ass.	1 000,00 €	1 000,00 €
32101	Bibliothèque Humaniste			
6574	- Société des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat / Sélestat	Ass.	1 000,00 €	1 000,00 €
33009	Actions culturelles			
6574	- Association "Les Machores" / Sélestat	Ass.	8 000,00 €	10 000,00 €
	- Traits Divers d'Alsace / Sélestat (pour le "Sélest'ival")	Ass.	2 500,00 €	0,00 €
4	SPORT ET JEUNESSE			
40009	Services communs			
6574	- Office municipal des Sports de la Ville de Sélestat et Associations sportives de Sélestat		222 010,00 €	209 030,00 €
	Note : le montant comprend 137 000 € (147 000 € en 2016) correspondant à l'enveloppe courante d'aides aux associations et organismes sportifs (dont 40 000 € à l'OMS), 72 030 € représentant la 2ème tranche des subventions exceptionnelles pour le sport de haut niveau ou les subventions allouées sur convention d'objectifs au titre de la saison sportive (75 010 € au BP 2016).			
	- Club Vosgien de Sélestat	Ass.	700,00 €	700,00 €
	(Dcm 584 du 02.07.2012)			

Imputation	DESIGNATION DES BENEFICIAIRES & OBJET DE LA SUBVENTION	Nature juridique de l'organisme	MONTANT	
			Rappel B.P. 2016	B.P. 2017
5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE			
52009	Interventions sociales			
657362	- Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Sélestat	E.P.C.	508 300,00 €	513 400,00 €
6574	- Croix-Rouge française, Délégation locale de Sélestat	Ass.	8 000,00 €	8 000,00 €
	- Association intermédiaire Tremplin / Sélestat	Ass.	3 000,00 €	3 000,00 €
	- Association Paprika / Sélestat	Ass.	9 500,00 €	9 500,00 €
	- Association St Vincent de Paul / Sélestat	Ass.	9 700,00 €	10 000,00 €
	- Association des Amis des personnes âgées des Maison Dr Oberkirch / Sélestat	Ass.	500,00 €	500,00 €
	- Association Générale des Familles pour section Séniors (1 000 €) / Sélestat et l'opération Vivre avec le Grand Age (2 300 €)	Ass.	3 300,00 €	3 300,00 €
	- Association Les Restos du Cœur Sélestat-Bas-Rhin	Ass.	22 000,00 €	22 000,00 €
	- Association Femmes Actives Toutes Générations	Ass.	0,00 €	1 000,00 €
8	AMENAGEMENT & SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT			
83009	Services communs			
6574	- Association Eco Manifestation Alsace	Ass.	1 500,00 €	1 500,00 €
9	ACTION ECONOMIQUE			
92009	Aide à l'agriculture			
6574	- Syndicat des Maraîchers de Sélestat / Sélestat	Ass.	500,00 €	500,00 €
	- Syndicat d'aviculture & de protection des oiseaux de Sélestat et environs / Sélestat	Ass.	400,00 €	4000,00 €
95009	Aide au tourisme			
657351	- Communauté de Communes de Sélestat pour Office de Tourisme Intercommunal	Ass.	105 370,00 €	0,00 €
TOTAL SUBVENTIONS ORDINAIRES (Retracées au chapitre budgétaire 65)			1 685 880,00 €	1 564 310,00 €
SUBVENTIONS POUR ACTIONS PONCTUELLES (retracées au chapitre budgétaire 67)				
3	CULTURE			
31109	Autres activités musicales, lyriques & chorégraphiques			
6745	- Ecole de musique de Sélestat / Sélestat	Ass.	30 000,00 €	0,00 €
33011	Corso Fleuri			
6745	- Corso Fleuri - Décoration chars Note : - Soutien pour projet "Galerie dans la rue"	Ass.	6 000,00 €	6 000,00 €
4	SPORT ET JEUNESSE			
40009	Services communs			
6745	- ASPTT Mulhouse -Tour d'Alsace cyclisme	Ass	12 000,00 €	0,00 €
5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE			
52009	Interventions sociales			
6745	- Bourses d'accès aux associations sportives et culturelles Note : cf. Dcm du 02.07.2002	-	12 000,00 €	15 000,00 €
	- Association Femmes Actives Toutes Générations	Ass.	1 000,00 €	0,00 €
7	LOGEMENT			
70009	Services communs			
67443	- Participation d'équilibre versée à la SPL-CITIVIA Concession d'aménagement OPAH RU-ORI	S.P.L.		84 000,00 €
9	ACTION ECONOMIQUE			
95009	Aide au tourisme			
6745	- Agence Départementale du Tourisme (ATD 67) -Slow Up	Ass.	5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS POUR ACTIONS PONCTUELLES (retracées au chapitre budgétaire 67)			66 000,00 €	110 000,00 €

► *Etat détaillé des propositions d'investissement 2017 :*

1) URBANISME, HABITAT, ENVIRONNEMENT, VOIRIE	En K€ ...	B.P. 2017	
		Dépenses	Recettes
		2 327,0 K€	716,0 K€
URBANISME, HABITAT, ENVIRONNEMENT			
Quartier Gare			
- Quartier Gare (Etudes et travaux)		520,0	180,0
OPAH Renouveau Urbain			
- Subventions (Complémentaires ANAH)		150,0	
- Subventions (PO 25 %)		10,0	
- Subventions (TEPCV)		30,0	24,0
Politique Patrimoniale (en lien avec OPAH)			
- Subventions		180,0	
Autres Opérations Urbanisme, habitat, environnement			
- Révision -Modification PLU		20,0	
- Site Seita		30,0	
- Acquisitions foncière diverses, crédit annuels		30,0	
- Etudes environnementales (suivi population sonneur à ventre jaune, Dce hydrolique, etc...)		12,0	2,0
- Etude valorisation linéaire boisés hors forêt		20,0	10,0
- Restauration de fossés prairiaux		15,0	
- Restauration reamenagement muchbachkanal		20,0	
- Acquisitions foncières en périmètre protégé (III*Wald, ENS, périmètre protégé)(crédits annuels)		9,0	
- Réfection de passerelles et actualisation de la signalétique dans l'III*Wald		11,0	
VOIRIE, RESEAUX, CIRCULATION & STATIONNEMENT			
Secteurs prioritaires de réalisation: requalification du Centre Ville			
- Place Gambetta		250,0	250,0
- Rue du Sel		100,0	100,0
- Parvis BH Place Maurice Kubler Cours des Prélats		150,0	150,0
- Impasses Argent, Baquetiers, Marchands		70,0	
- St Quirin parvis + Hopital en partie		50,0	
Voirie - Circulation - aménagements cyclables- stationnement			
- Rue des Glycines		205,0	
- Provision travaux ZI-Nord -Angle Pfister RD 422		20,0	
- Installation d'un abri vélo sécurisé au centre ville		25,0	
- prolongation piste cyclable RD 1059 rte de St Marie aux Mines - lot Cambours		15,0	
- Modernisation des équipements de contrôle d'accès zone piétonne		20,0	
Eclairage, signalisation, sécurité			
- EP, modernisation prog. 2015-2018		70,0	
- E.P., mise aux normes des armoires de commande		10,0	
- Participation EDF, extension réseau électricité		15,0	
- Défense incendie - poteaux incendie		5,0	
- Zones 30 Radars pédagogiques		10,0	
Autres- investissements récurrents			
- Grosses réparations de voiries		160,0	
- Grosses réparations trottoirs		20,0	
- Grosses réparations chemins ruraux		30,0	
- Acq. terrains pour alignements voiries		20,0	
- Jalonnement		5,0	
- Mobilier urbain		10,0	
- Illumination de Noël (réseaux et supports)		10,0	

	En K€ ...	B.P. 2017	
		Dépenses	Recettes
2) CULTURE, PATRIMOINE, ANIMATION		4 893,0 K€	2 144,0 K€
Bibliothèque humaniste			
- Restructuration Bibliot. Humaniste		4 200,0	2 000,0
- Restauration œuvres d'art p.expo permanent future BH		70,0	20,0
- Restauration livres anciens et précieux pour expo NBHS		30,0	9,0
- Bibliothèque, acq. d'équipements, crédits annuels		2,0	
- Bibliothèque, acq. d'ouvrages anciens, crédits annuels		9,0	
Eglises			
- Eglise St Georges		80,0	20,0
- Eglise St Foy		80,0	20,0
- Travaux Eglise Protestante (réfection mur suite suite à assèchement)		25,0	
Autres intervention sur le patrimoine historique			
- Chapelle St Quirin, toitures; façades, accompagnement projet François 1er		280,0	75,0
- Cour des Prélats (dernière façades)		50,0	
Autres et investissements récurrents			
- Animation et décoration de Noël, acq. de matériels		9,0	
- Local Caméléon, acq. de matériel de musique et de sonorisation		2,0	
- Tanzmatten, grosses réparations, crédits annuels		30,0	
Subventions d'investissement (délibérations spécifiques en CM)			
- Subvention au conseil Presbytéral de la Paroisse Protestante de Sélestat (Travaux foyer Martin Bucer)		16,0	
- Subvention au conseil de Fabrique de l'Eglise Notre Dame de la Paix (Remplacement système de chauffage Eglise)		10,0	
3) EDUCATION, JEUNESSE, SOLIDARITE, SPORT, LOISIRS		785,0 K€	0,0 K€
Education-écoles			
- Câblage VDI- Projet internet dans les écoles (dont 7 K€ pour de l'acquisition de matériel informatique)		37,0	
- Ecoles, mise en place abris vélos		10,0	
- Acq. de mobilier et matériel scolaires p.écoles maternelles		10,0	
- Acq. de mobilier et matériel scolaires p.écoles élémentaires		13,0	
- Grosses réparations des écoles maternelles		40,0	
- Grosses réparations des écoles élémentaires		40,0	
Infrastructures sportives			
- Gymnase Dorlan : Travaux de rénovation		255,0	
- Gymnase ESPE (acquisition)		125,0	
- Remplacement de l'embarcadère et rampe PMR CAKCIS		45,0	
- Aménagement de sécurisation au Grubfeld terrain de Tir à l'Arc		25,0	
- Acquisition de Terrains secteur Grubfeld		75,0	
Autres et investissements récurrents			
- Grosses réparations des équipements sportifs et de loisirs, crédits annuels		30,0	
- Acq.d'équipements sportifs		10,0	
- Terrains engazonnés, amélioration des surfaces		20,0	
- Piscine des Remparts, grosses réparations		30,0	
- Camping Municipal, grosses réparations		9,0	
- Camping équipements		1,0	
- Aires de jeux, acq. et instal. de modules et rempl. Modules		10,0	
4) SERVICE PUBLIC ET AUTRES		669,5 K€	0,0 K€
Travaux ou autres opérations sur bâtiments communaux			
- Loi handicap, conformité bât. communaux		10,0	
- Grosses réparations Bâtiment communaux Ville		50,0	
- Plan de remplacement Chaudière- Economie d'énergie		30,0	
- Grosses réparations Locatifs		30,0	
- Serres Municipales (travaux et passage au gaz d'une chaudière)		35,0	
- Ateliers Municipaux : réfection modulaires et création d'une base de vie		170,0	
- Salle Sainte Barbe : différents travaux de rénovation (Salle de conférence, espace cuisine et remplacement chauffe eau).		100,0	23

	B.P. 2017	
	Dépenses	Recettes
Sécurité		
- Dispositif de vidéoprotection, extenssion renouvellement matériel	30,0	
- Police Municipale Equipement	2,0	
Equipement des services (autres)		
- Acq. de véhicules et matériel roulant (parc véhicules Ville)	60,0	
- Acq. de matériels pour les équipes techniques	30,0	
- Equipements pour les services administratifs	8,0	
- Communication, relations publiques, acq. d'équipements	9,0	
- Nouvelles technologies de l'information: Renouvellement du parc	25,0	
- Nouvelles technologies de l'information : Maintien potentiel logiciel	35,0	
- Nouvelles technologies de l'information: Modernisation du SI	30,0	
- Divers Finances (provision)	15,5	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	8 674,520 K€	2 860,000 K€

► Ratios financiers officiels (maquette budgétaire M14):

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (INSEE)	19 713
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	105
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère:	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SELESTAT	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF = 19 898 hbts)		Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier
24 031 123 €	26 155 476 €	1 207,72 €	1 314,48 €	1 064,25 €	1 206,75 €

Informations financières - ratios (2)		Valeurs (Pop INSEE)	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population (5)	1 033 €	1 236 €
2	Produit des impositions directes / population	707 €	789 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / population (5)	1 218 €	1 443 €
4	Dépenses d'équipement brut / population (4)	420 €	266 €
5	Encours de dette / population	705 €	1 070 €
6	DGF / population	169 €	278 €
7	Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement (2) (5)	54,8%	56,5%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/ recettes réelles de fonct. (2) (5)	87,9%	92,2%
9	Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement (2) (5)	34,5%	18,4%
10	Encours de dette/ recettes réelles de fonctionnement (2) (5)	57,8%	74,2%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus

respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue. Pour cette maquette, il s'agit des valeurs publiées dans le rapport de l'Observatoire des Finances Locales intitulé "Les finances des collectivités locales 2016". Il est rédigé sous l'égide du Comité des Finances Locales, instance officielle institué par l'article L. 1211-1 du Code général des collectivités territoriales. Il est notamment chargé de rédiger un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales (article L. 1211-4 du CGCT). Les données sont établies à partir des Comptes de Gestion 2015 (dernières valeurs connues) des Communes de 10 000 habitants et plus appartenant à une Communauté de Communes à Fiscalité Additionnelle (Annexe 5 du rapport 2016 de l'OFL- page N°132).

(4) En ajoutant le compte 204 (subventions d'investissement versées, 396 K€ en 2017), ce ratio serait de 440 €/hab. Sur ccompte, se retrouve notamment au BP 2017, le montant des subventions qui seront allouées dans le cadre de l'OPAH-ORI et de la politique patrimoniale, dépenses constituant de véritables investissements pour le Centre-Ville de Sélestat.

(5) pour la détermination des montants de dépenses ou recettes réelles de fonctionnement à retenir pour le calcul des ratios, les reversements de fiscalité liés au FNGIR et aux différents fonds de péréquation horizontale sont comptabilisés en moindres recettes. Pour la Ville, le montant du reversement au titre du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, mécanisme de péréquation horizontale), soit 450 000 € au BP 2017, est donc retranché des dépenses et des recettes.